

Questions orales

[Français]

Mme Copps: Pour répondre à la question, monsieur le Président, c'est évident que le gouvernement du Canada, par la voix du premier ministre, s'est exprimé en désaccord avec la politique prise par le consortium Hibernia. Il est au courant et il appuie la possibilité de faire des appels d'offres. Malheureusement, c'est un consortium du secteur privé qui est en mesure de faire ses propres décisions et, malgré le point de vue exprimé par le gouvernement du Canada, il a décidé de ne pas faire l'appel d'offres tel que nous avions trouvé acceptable et juste.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, nous avons posé plusieurs questions en cette Chambre au ministre de l'Industrie au sujet du sauvetage du chantier de la MIL Davie.

Doit-on comprendre des réponses du ministre de l'Industrie, qui s'est toujours réfugié derrière l'absence d'un plan d'affaires à la MIL Davie pour éviter de faire face à ses responsabilités, qu'en réalité, il voulait donner suite au rapport secret qu'il cache dans son ministère depuis plus d'un an qui propose de fermer MIL Davie et que le ministre n'est pas assez courageux pour le dire franchement?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si le député est assez grand pour admettre, premièrement, que c'est la responsabilité de l'actionnaire de MIL Davie d'annoncer son point de vue au sujet du plan d'entreprise qui a été présenté par l'ancien gouvernement québécois au sujet de MIL Davie. Donc, c'est en premier lieu la responsabilité de l'actionnaire. C'est cela que j'ai dit plusieurs fois.

Oui, il y avait un rapport. Ce n'est pas secret. Le rapport a été obtenu par le *Financial Post* en faisant une requête. C'est normal. C'est le point de vue de quelqu'un qui était consultant. Ce n'est pas nécessairement mon point de vue ni celui du gouvernement. Mais si MIL Davie veut réussir, il faut réussir sur les marchés mondiaux. C'est cela que j'ai dit à plusieurs reprises ici.

[Traduction]

Toute société qui veut réussir sur le marché d'aujourd'hui doit produire des biens au prix que le monde est prêt à payer pour en faire l'acquisition. C'est la première responsabilité de la direction et des actionnaires d'une société.

Lorsque nous connaissons le point de vue du gouvernement du Québec au sujet du plan d'entreprise de la MIL Davie et que nous saurons si ses syndicats sont prêts à l'appuyer, nous pourrions peut-être alors répondre en conséquence à toute autre demande que nous recevrons au nom de cette société.

• (1420)

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le ministre sait fort bien que certains contrats étaient nécessaires pour permettre à la MIL Davie de se réorganiser. Or, au lieu de procéder comme c'était sa responsabilité, le ministre s'est toujours abrité derrière l'absence de soi-disant plans d'affaires.

Doit-on comprendre qu'après avoir exigé du Québec qu'il assume 90 p. 100 des efforts de rationalisation des chantiers maritimes au Canada, que le seul objectif du gouvernement fédéral, après avoir fermé le chantier de Sorel-Tracy et celui de la Vickers à Montréal, que l'objectif du gouvernement, c'est de fermer le troisième grand chantier et le dernier chantier maritime du Québec, celui de la MIL Davie au profit de la survie des chantiers navals des provinces Maritimes.

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, c'est peut-être une bonne stratégie de faire de la démagogie avec les statistiques. Le fait est que le pourcentage de rationalisation du Québec en matière de chantiers maritimes est seulement 30 p. 100. S'il vous plaît, monsieur le Président, discutons des faits.

Deuxièmement, je veux dire au député que ce n'est pas une question de se cacher. Je trouve qu'il est primordial pour une compagnie qui cherche l'aide des contribuables canadiens et québécois d'avoir un bon plan d'entreprise qui a été accepté par les actionnaires et qui a été aussi accepté par les travailleurs. À ce moment-là, on peut faire un pas avec MIL Davie.

[Traduction]

Je ne comprends pas pourquoi le député n'est pas prêt à dire que nous devons trouver une solution à long terme. S'il regardait le plan d'entreprise qui a été présenté, il comprendrait que la solution à long terme au problème de la MIL Davie ne réside pas dans un contrat. La solution à long terme nécessite que cette entreprise fasse des changements fondamentaux pour s'adapter aux nouvelles réalités du marché.

* * *

[Français]

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Hier, le ministre du Développement des ressources humaines a vivement déçu les jeunes chômeurs venus discuter avec lui de sa réforme des programmes sociaux. Un participant lui a demandé: «Où sont-ils ces emplois? Dites-le moi, je suis prêt à travailler.»

Pourquoi le ministre n'a-t-il rien d'autre à offrir aux jeunes qui veulent travailler, qui veulent de vrais jobs, qu'une soi-disant réforme dont l'objectif principal est de faire des coupures sur leur dos? Ce sont eux qui seront les chômeurs de deuxième classe. Ce sont eux qui devront s'endetter pour payer des frais de scolarité doublés. Pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée doit le savoir, Statistique Canada a annoncé vendredi dernier ses derniers chiffres sur l'emploi et fait remarquer que, pour la première fois en six ans, le taux de chômage est passé sous la barre des 10 p. 100. Il se situe à 9,6 p. 100.

Plus important encore, 414 000 emplois à temps plein ont été créés au cours des 11 derniers mois. C'est le rythme de création d'emplois le plus élevé parmi tous les pays industrialisés. Le